

Démocratie

# LE VOTE POUR TOUS. COMMENT MOBILISER LA SOCIÉTÉ POUR DÉFENDRE UNE DÉMOCRATIE PLUS INCLUSIVE

Dorian Dreuil, Clémence Pène, Anne-Lise Bance, Alice Barbe, Habiba Bigdade, Noé Girardot-Champsaur, Adeline Hazan, Julie Henches, Elliot Lepers, Clara Michielini, Coline Serra, Caroline Span

27/08/2025

**La démocratie ne cesse de s'affaiblir aux yeux de l'opinion publique, à tel point qu'une épidémie de « démo-anxiété » semble se développer. Comment lutter contre cette tendance de fond ? Comment faire venir aux urnes les 10 millions de citoyens qui sont écartés de l'exercice du droit de vote, non par choix, mais par obstacles administratifs ou sociaux, et faire en sorte que le corps électoral ressemble enfin au corps social ? En donnant la parole à des responsables d'ONG, des militants associatifs et experts en mobilisation citoyenne qui défendent la démocratie au quotidien, scrutin après scrutin, ce rapport formule des propositions pour un nouvel imaginaire démocratique, celui d'une République qui garantit le vote pour tous.**

## Table des matières

### **Introduction. Pour une démocratie inclusive et ouverte**

**Dorian Dreuil**, expert associé de la Fondation Jean-Jaurès, membre et coprésident d'A voté, et **Clémence Pène**, experte en mobilisation et en participation citoyenne et coprésidente d'A voté

### **« Remettre du vent dans les voiles de la démocratie » : les attentes des Français vis-à-vis du fonctionnement des institutions**

**Mathieu Gallard**, directeur d'études chez Ipsos, spécialiste de l'analyse des tendances d'opinion et tendances électorales

### **Le (p)référendum, un remède à la lassitude politique des Français ?**

**Anne-Lise Bance**, administratrice de Mieux Voter, et **Coline Serra**, présidente de Mieux Voter

### **Le vote à 16 ans : le sens de l'Histoire**

**Adeline Hazan**, présidente de l'UNICEF France

### **Le droit de vote des résidents étrangers : le suffrage (vraiment) universel**

**Habiba Bigdade**, membre du Comité national de la Ligue des droits de l'homme (LDH), membre du collectif J'y suis, j'y vote !

### **Réconcilier l'entreprise et le politique : l'entreprise au défi de la démocratie**

**Clara Michielini**, entrepreneure, experte des sujets d'engagement des entreprises et de démocratie, membre du conseil d'administration d'A Voté

### **Une philanthropie pour la démocratie**

**Alice Barbe**, fondatrice de l'Académie des futurs leaders, et **Caroline Span**, entrepreneure, trésorière d'A Voté. Toutes deux sont cofondatrices de La Concorde, fonds de dotation de soutien à la démocratie.

### **GOTV dans le monde, les nouvelles formes de mobilisation électorale**

**Noé Girardot-Champsaur**, expert associé à la Fondation Jean-Jaurès, cofondateur du Comité d'action progressiste (CAP)

### **La campagne invisible : quand la société civile prend le relais**

**Elliot Lepers**, conseiller en communication stratégique ; il accompagne des ONG, syndicats, think tanks et personnalités politiques, et **Julie Henches**, activiste écologiste ; elle a contribué à l'organisation des marches pour le climat au sein d'Alternatiba Paris

\*\*\*

## **Introduction. Pour une démocratie inclusive et ouverte**

**Dorian Dreuil, Clémence Pène**

« Pourquoi, après cinquante ans d'exercice constant du droit électoral sous la forme actuelle, inventez-vous – permettez-moi de les appeler par le nom qu'elles méritent – toutes ces chinoïseries ? » Charles Ferry, 1<sup>er</sup> avril 1898 à la Chambre des députés

### **L'année du *backlash* démocratique**

L'année 2024 devait être une fête de la démocratie : la moitié de la population mondiale en âge de voter était appelée aux urnes. Un record dans l'histoire de l'humanité qui aurait pu réjouir les démocrates de la planète. Et pourtant, pour la première fois depuis plus de vingt ans, il y a désormais plus d'autocraties que de démocraties sur la planète : près de 91 contre 88 régimes démocratiques<sup>1</sup>. À l'ombre des conflits armés, des affrontements interreligieux, des débats polarisés et des crises économiques et sociales, une autre guerre est à l'œuvre et oppose les autocraties contre les démocraties. C'est un enseignement du rapport de l'Institut V-Dem (Varieties of Democracy) rattaché au département de science politique de l'université de Göteborg et qui analyse les tendances des régimes politiques dans le monde depuis plus de dix ans. Dans ce même rapport, on décompte que près des trois quarts des habitants de la planète vivent désormais en autocratie. L'autocratisation du monde n'est plus un signal faible, mais est devenue une véritable tendance internationale qui s'accompagne inévitablement du recul des droits civils et politiques acquis par la conquête de la démocratie durant plus d'un siècle. Alors que le côté obscur des autocrates s'accélère, nous observons un véritable *backlash* démocratique sans frontières.

### **Une épidémie de « démo-anxiété »**

Quand elles ne disparaissent pas, les démocraties s'affaiblissent aux yeux de l'opinion publique. Dans le premier chapitre de ce rapport, Mathieu Gallard dessine le paysage des attentes des Français vis-à-vis du fonctionnement des institutions et leur besoin de renouveau démocratique. Chez nous, en France, jamais la défiance vis-à-vis des institutions démocratiques et politiques n'a été aussi grande. « Le baromètre de la confiance politique » du Cevipof 2025<sup>2</sup> ne dit pas autre chose : seuls 26% des Français déclarent avoir « confiance dans la politique », 52% considèrent « qu'il n'y a pas de quoi être fier de notre système démocratique » et 28% des Français estiment que « la démocratie fonctionne bien ». C'est sur ce terreau de « démo-anxiété » que surgit le monstre de l'aspiration à plus d'autorité dans une société. Sur les décombres du fonctionnement de nos institutions naît dans l'opinion l'idée que, puisqu'elle ne fonctionnerait plus, on pourrait se passer de démocratie. Dans le paysage politique français actuel, nombreux sont les césaristes à peine voilés et les autocrates en puissance qui sont prêts à cueillir cette colère pour la transformer en campagne électorale populiste et à jouer la « démocratie contre elle-même ».

### **Duplomb dans l'aile pour les élections**

Le succès inédit de la pétition contre la loi Duplomb a ouvert cet été 2025 une conversation sur l'efficacité des dispositifs démocratiques, d'une part, et sur la légitimité de décisions prises par des élus de moins en moins représentatifs de la société française, d'autre part. Les opposants à la loi interrogent ainsi l'opacité de la mécanique parlementaire<sup>3</sup> et pointent une « élite<sup>4</sup> » économique et

politique qui confisque les décisions démocratiques. Ces arguments résonnent avec la tribune en faveur de la parité sociale en politique initiée par le collectif Démocratiser la politique parue en juillet 2025<sup>5</sup> qui met ainsi en évidence que, si 2,75 millions de personnes, en majorité issues des classes populaires, ont déjà candidaté à une élection en France depuis 2002 – ce qui témoigne d’un appétit d’engagement à revers des idées reçues –, seulement 2% des députées et des députés élus en 2012 en étaient issus. De même, lors des européennes de 2024, 87% des eurodéputées et des eurodéputés français appartiennent aux classes supérieures, alors qu’elles ne représentent que 14% de la population active. Par effet de miroir, les catégories sous-représentées dans la classe politique, les jeunes et les classes populaires votent moins que les autres catégories de la population. En effet, l’abstention n’est pas un choix individuel aléatoire, c’est un phénomène socialement situé : elle touche surtout les jeunes, les précaires, les quartiers populaires, les territoires ruraux ou ultramarins.

Ce sont 10 millions de citoyens qui sont écartés de l’exercice du droit de vote, non par choix, mais par obstacles administratifs ou sociaux. Un rapport d’enquête parlementaire<sup>6</sup> sur l’organisation des élections paru au printemps 2025 rappelle ainsi que 2,9 millions de personnes sont non inscrites sur les listes électorales, tandis que 7,7 millions sont « mal inscrites », c’est-à-dire dans un autre bureau de vote que celui le plus proche de leur domicile, ce qui multiplie par trois leurs chances de s’abstenir. Face au spectre de l’abstention qui promet de s’imposer à nouveau au prochain scrutin municipal (54% en moyenne aux dernières élections municipales et jusqu’à plus de 70% dans certaines communes), que proposent le gouvernement ou les partis ? À peu près rien. Les sujets de l’abstention et du manque de représentativité de la vie politique semblent faire l’objet au moins d’un déni, sinon d’un aveuglement délibéré par peur d’un sursaut de participation qui ne bénéficierait pas aux décideurs les plus installés. Malgré les difficultés chroniques, les votes en ligne et par correspondance restent tabous, la procuration exige toujours de se déplacer au commissariat. Un siècle après les vifs débats suscités par l’introduction de l’isoloir<sup>7</sup>, les recommandations innovantes pour favoriser la participation du plus grand nombre ne manquent pas et sont loin de réclamer une réforme constitutionnelle d’ampleur. Censée protéger des intimidations, l’innovation législative que constitue l’isoloir provoque à l’époque les controverses les plus farfelues – risque de contagion par le stylo dans l’isoloir, risque d’émotion incontrôlée liée à la solennité de l’acte – qui révèlent en creux la méfiance fondamentale quant à la capacité sociale et la compétence politique des électeurs. Depuis plusieurs années, l’ONG A Voté milite pour un décalage de la date limite d’inscription sur les listes électorales, une dématérialisation totale de la procuration et des campagnes d’ampleur contre la mal-inscription. Le rapport parlementaire cité plus haut ainsi qu’un rapport du Conseil économique, social et environnemental (Cese) de 2022<sup>8</sup> mentionnaient un grand nombre de réformes originales, comme le vote obligatoire à 18 ans, confier explicitement aux communes une mission de diffusion locale de l’information électorale avec les moyens financiers idoines, le droit

de vote des étrangers aux élections municipales, l'isoloir dans les supermarchés ou encore la garantie du caractère chômé du dimanche électoral pour ne priver personne de la liberté de se rendre aux urnes. Aucune ne fait cependant l'objet d'une mise à l'agenda politique.

### **Pour de nouvelles règles du jeu électoral**

Où est passé le combat de la gauche pour le droit de vote des étrangers ? Dans le présent rapport, Habiba Bigdade, membre du Conseil national de la Ligue des droits de l'homme et du collectif J'y suis, j'y vote !, rappelle que cette modalité est très répandue en Europe. Portée un temps par François Hollande, abandonnée depuis par les socialistes, elle mérite de revenir sur le devant de la scène dans un contexte où les élections municipales sont le scrutin qui connaît la plus forte abstention de ces dernières années. Le plaidoyer pour le droit de vote à 16 ans a, lui, davantage le vent en poupe : après la Belgique et l'Allemagne qui l'ont mis en place aux dernières élections européennes, le Royaume-Uni a annoncé mi-juillet dernier son intention d'adopter la mesure, au nom de la « modernisation de la démocratie britannique<sup>9</sup> ». Abaisser l'âge de vote à 16 ans aux élections municipales permettrait aux jeunes d'exercer leur droit de vote dans un contexte favorable : la plupart d'entre eux sont encore dans le giron familial et sont scolarisés. Deux facteurs qui encouragent la participation électorale, selon Adeline Hazan dans le présent rapport. À un autre dispositif en vogue, le référendum, les autrices de l'association Mieux Voter, Coline Serra et Anne-Lise Bance, préfèrent le « préférendum », une application du jugement majoritaire au cas du référendum, dispositif susceptible de rafraîchir les règles du jeu électoral en profondeur.

Hier inconnu, aujourd'hui futur maire de New York, Zohran Mamdani a fait la preuve ces dernières semaines qu'une excellente stratégie de mobilisation de terrain peut faire mentir les sondages. Parti avec un certain nombre de handicaps dans le contexte américain – socialiste, musulman, moins soutenu par les puissances financières que son adversaire –, le candidat démocrate a permis, avec l'aide de ses 50 000 volontaires de terrain, un renouvellement majeur du corps électoral new-yorkais. Son effort en faveur de l'inscription sur les listes électorales aura ainsi permis d'inscrire douze fois plus d'électeurs qu'il y a quatre ans – 37 000 nouvelles inscriptions ont été enregistrées dans les deux semaines avant l'élection – et quasiment doublé le nombre d'électeurs de moins de 40 ans : en 2025, 400 000 électeurs de moins de 40 ans ont ainsi voté à la primaire, contre 230 000 en 2021. Le « miracle Mamdani » est-il reproductible en France ? Le rapport de force générationnel n'est pas en la faveur de la génération Mamdani : pour la première fois, la majorité des Français en âge de voter au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ont plus de 50 ans<sup>10</sup>.

Qui réussira à mobiliser les 3 millions de lycéens qui arrivent sur le « marché » électoral en 2026 pour renverser la tendance ? La société civile et les entreprises, peut-être, comme l'évoque Clara

Michielini qui propose dans le présent rapport de rompre avec la frilosité traditionnelle du secteur privé face aux enjeux démocratiques inédits ? Les philanthropes, sinon, comme l'espèrent Alice Barbe et Caroline Span dans leur chapitre ? L'avenir électoral appartient à celles et ceux qui réinventent les règles du jeu démocratique, montre Noé Girardot-Champsaur, qui propose un tour du monde des techniques de *Getting Out The Vote* (GOTV), d'Indonésie en Slovénie. En France, la campagne éclair contre l'extrême droite aux élections législatives s'est organisée sans, sinon contre, les partis politiques traditionnels, montrent Julie Henches et Elliot Lepers dans le dernier chapitre de ce rapport. Peu mobilisés hors campagne, de moins en moins formés, ni outillés, les partis peinent à réinventer leurs modes de dialogue avec les électeurs en dehors de leurs tentatives plus ou moins heureuses d'investir TikTok. Ne pourraient-ils pas s'inspirer du Parti socialiste belge qui a récemment recruté un spécialiste des assemblées citoyennes ? Du mouvement de résistance à la loi Duplomb naîtra peut-être une nouvelle innovation démocratique de l'ordre de la convention citoyenne susceptible de dérouiller un peu la mécanique paresseuse de nos élus.

### **Vers le progrès démocratique et au-delà**

S'il fallait trouver une vertu au chaos politique advenu depuis la dissolution de l'Assemblée nationale en 2024, et c'est peut-être la seule, c'est la prise de conscience dans la société que le sujet démocratique est une question avant tout politique et devant laquelle le politique se positionne désormais. Pas un meeting ni un congrès de partis politiques français n'appose le mot « démocratie » sur son pupitre ou son programme. Mais derrière les slogans vides des uns et les mots valises des autres, on ne sait pas toujours ce que cache comme propositions concrètes l'ambition de « renouveau démocratique » dans la bouche du politique. Dans un moment politique rempli de doutes, la seule certitude qui peut guider nos pas est que la démocratie ne progresse et ne s'enrichit que lorsqu'elle s'enracine dans la conquête de nouveaux droits civiques et politiques. À l'heure du concours Lépine des idées d'une démocratie nouvelle où le politique cherche désespérément des idées pour rafraîchir notre système politique, ce rapport en propose quelques-unes pour changer de regard sur les urnes et sur celles et ceux qui peuvent défendre la démocratie. Pour ce faire, nous avons réuni des responsables d'ONG, des militants associatifs et experts en mobilisation citoyenne qui défendent la démocratie au quotidien, scrutin après scrutin, pour imaginer une démocratie renouvelée grâce à un corps électoral qui ressemble enfin au corps social.

Bien sûr, ces propositions ne suffisent pas en elles-mêmes pour répondre à la crise démocratique que nous vivons. Il y aurait tant à apprendre des démocraties voisines de la nôtre pour moderniser l'accès au bureau de vote. Les urnes sortent de plus en plus des bureaux de vote, certains pays

imaginent des bureaux de vote mobiles pour les personnes les plus éloignées. Les Pays-Bas ont démocratisé le vote en l'installant dans des lieux de vie du quotidien. On peut voter dans un musée, une boîte de nuit ou encore dans une salle de sport<sup>11</sup>. Depuis 1957, l'Allemagne a mis en place le vote par correspondance par voie postale pour permettre aux personnes âgées et handicapées de voter plus facilement<sup>12</sup>. Il est depuis étendu à de plus en plus de catégories de population, tandis qu'en France, le vote par correspondance des détenus en prison vient d'être supprimé<sup>13</sup>. En Estonie, surnommée « e-Estonie » dans le domaine politique, les électeurs peuvent voter par Internet, en s'identifiant avec leur téléphone, sans que cela ne représente un danger pour quiconque<sup>14</sup>. Il faudrait un nouveau rapport pour étudier ces innovations démocratiques qui, mises bout à bout, permettent de moderniser nos opérations électorales et d'encourager le vote.

En attendant, les différentes propositions que nous émettons permettent déjà de dessiner un nouvel imaginaire démocratique, celui d'une République qui garantit le vote pour tous. Alors que le prochain scrutin devrait être, sauf « surprise du chef » (de l'État), les élections municipales de 2026, ces quelques idées apportées ici au débat ont pour ambition de nourrir nos réflexions collectives sur ce que c'est que d'appartenir à la « vie de la Cité », à commencer par ses quartiers.

1. *25 Years of Autocratization – Democracy Trumped?*, Variety of Democracies, mars 2025.
2. « En qu[o]i les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? Le baromètre de la confiance politique, vague 16 », Cevipof, février 2025.
3. Jules Boyadjian, « "La proposition de loi Duplomb est le produit d'une grave dérive institutionnelle" », *Le Monde*, 22 juillet 2025.
4. Cyril Dion, « Loi Duplomb : ce n'est plus à une petite élite de décider pour nous si nous allons ingérer des pesticides », *Libération*, 21 juillet 2025.
5. Collectif, « Au fil des étapes vers l'exercice réel du pouvoir, les classes moyennes et populaires sont évincées », *Le Monde*, 25 juillet 2025.
6. Thomas Cazenave et Antoine Léaument, *Rapport concernant l'organisation des élections en France*, n°1479, Assemblée nationale, 28 mai 2025.
7. Alain Garrigou, « Le secret de l'isolement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 71-72, mars 1988.
8. *Engagement et participation démocratique des jeunes*, Conseil économique, social et environnemental, 2022.
9. « Le gouvernement britannique veut abaisser l'âge du droit de vote de 18 à 16 ans, pour moderniser la démocratie », *Le Monde*, 17 juillet 2025.
10. « Pour la première fois, la majorité des Français en âge de voter ont plus de 50 ans, selon l'Insee », France Info, 29 mai 2025.
11. « Ces lieux insolites où on peut aller voter aux Pays-Bas », *Courrier international*, 7 juin 2024.
12. Ernst Stetter, *Le vote par correspondance en Allemagne*, Fondation Jean-Jaurès, 16 décembre 2020.
13. Aurélien Hélias, « Le vote par correspondance des détenus aux élections locales est supprimé », *Le courrier des maires*, 22 juillet 2025.
14. Anthony Hernandez, « L'Estonie, paradis du vote électronique », *Le Monde*, 4 mars 2011.